

J'ai entendu dire que tout ce problème se rapporte à l'Amérique: c'est un problème américain. J'ai entendu dire que les Américains sont des gens charmants. Cela n'a pas vraiment pas grand-chose à voir au problème. Le fait est que nos ennuis proviennent du contrôle des sociétés. Ce mécanisme, destiné à permettre la création d'une entreprise, a pris une telle envergure et une telle puissance qu'il en est presque devenu un monstre. Le gouvernement et la nation ont en vue un seul but qui est, bien sûr, l'intérêt du Canada. Il en est de même pour les États-Unis, tandis que le seul objectif d'une société commerciale est de gagner de l'argent. Le profit est, aujourd'hui comme toujours, l'objectif principal et unique des entreprises.

• (9.40 p.m.)

Il ne s'agit pas en réalité d'antiaméricanisme ou de contrôle canadien de notre économie. Les États-Unis éprouvent les mêmes difficultés au regard de leurs entreprises. Les sociétés multinationales américaines ont investi en Europe et ailleurs, ont tiré avantage des possibilités de production à Taiwan ou dans d'autres pays et ont rapatrié des produits aux États-Unis. On ne peut imputer la faute au peuple ou au gouvernement américain. Si nos vis-à-vis estiment que la IBM, la Minneapolis Honeywell et d'autres sociétés importantes sont des appendices du gouvernement des États-Unis, ils devraient sûrement en dire autant de la Seagrams pour le gouvernement canadien, et je ne pense pas que ce soit le cas.

Il faut donc bien préciser la question. Ce n'est pas une façon de régler le problème que de le contourner et de dire, à l'instar du député du Yukon (M. Nielsen), qu'il n'existe pas. Il est considérable, parce qu'il a engendré au Canada une situation où l'évolution de notre mode de vie, sa répartition et sa gestion ne sont plus entre les mains des représentants élus, mais bien entre celles des sociétés qui ont réalisé leur objectif. Il ne faut pas nier qu'il y a une raison à cela. Il y en a toujours une pour les sociétés. Prétendre que la libre entreprise est éternelle ne constitue pas une solution au problème.

Je constate que mon temps de parole est presque expiré et je ne pourrai par conséquent pas aborder d'autres observations que je voulais faire. Mais laissez-moi dire que j'estimerai avoir réussi si je suis parvenu à faire comprendre à mes collègues que nous ne devons pas nourrir des sentiments antiaméricains. Il est facile pour un homme politique d'être anti quelque chose. Je partage l'avis du député de York-Sud (M. Lewis), selon lequel il est facile de soutenir que les Américains sont nos ennemis, mais une telle attitude ne sera pas avantageuse pour le pays.

M. Lewis: Non, je n'ai pas dit cela.

M. Otto: Dans toutes ses observations...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 9h45, il m'incombe, en conformité de l'article 58(10) du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre immédiatement aux voix toutes les questions nécessaires à l'achèvement des travaux sur les crédits, y compris tout projet de loi qui en découle.

MOTION D'APPROBATION DU CRÉDIT 1A DU MINISTÈRE DES FINANCES

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) propose:

[M. Otto.]

Que le crédit 1a du ministère des Finances—Politiques financières et économiques—Dépenses du programme pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, au montant de \$715,400, soit agréé.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion? Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Qu'on appelle les députés.

(La motion de l'honorable M. Drury est adoptée par 116 voix contre 61.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Allmand	Lachance
Andras	Lafamme
Badanai	Laing
Barrett	(Vancouver-Sud)
Béchar	Lajoie
Beer	Langlois
Benson	Laniel
Blouin	Leblanc (Laurier)
Borrie	LeBlanc (Rimouski)
Boulangér	Lefebvre
Breau	Legault
Buchanan	Lessard (LaSalle)
Caccia	Lessard
Caik	(Lac-Saint-Jean)
Chrétien	L'Heureux
Clermont	Loiselle
Comtois	MacEachen
Corbin	MacGuigan
Corriveau	Mackasey
Côté (Richelieu)	McBride
Côté (Longueuil)	McIlraith
Crossman	McNulty
Cullen	Mahoney
Cyr	Major
Danson	Marceau
Deachman	Marchand
Deakon	(Langelier)
De Bané	Marchand
Drury	(Kamloops-Cariboo)
Dubé	Morison
Dupras	Munro
Duquet	O'Connell
Éthier	Olson
Forget	Osler
Foster	Otto
Francis	Ouellet
Gendron	Pelletier
Gibson	Penner
Gillespie	Perrault
Goode	Portance
Goyer	Pringle
Gray	Prud'homme
Guilbault	Reid
Haidasz	Roberts
Hopkins	Robinson
Howard	Rochon
(Okanagan Boundary)	Rock
Hymmen	Roy (Timmins)
Isabelle	Roy (Laval)
Jamieson	Smith (Saint-Jean)
Jerome	Stafford
Kaplan	Stewart (Cochrane)